

ETABLISSEMENT :

COLLEGE J.S. PONS PERPIGNAN

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 15 novembre 2018
sous la présidence de : Nathalie LEFEBVRE, Principal

ETABLISSEMENT : Collège Joseph – Sébastien PONS
2 rue Diaz – 66000 PERPIGNAN

PROCES – VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réuni le jeudi 15 novembre 2018

Heure de début de séance : 17h15 Heure de fin de séance : 18h45

	NOM Prénom	Qualité
Président de Séance	Nathalie LEFEBVRE	Principal
Secrétaire de Séance	Pascal POULAIN	C P E



Nombre de membres composant le conseil : 27

Quorum :

Présents : 18

Chapitre	Nature des questions traitées	Nbre de pages	Observations éventuelles de L'Inspecteur d'Académie ou du Recteur
I	Questions pédagogiques	1	
II	Questions financières	2	
III	Conventions	1	
IV	Questions diverses	2	
	TOTAL	7	

le : mardi 20 novembre 2018

Signature du Président de Séance	Signature du Secrétaire de Séance
 Le Principal	
Transmission à l'Inspecteur d'Académie	Transmission au Recteur
Le : 20/11/2018	Le :

		Présents	Absents	Excusés
REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION				
- Chef d'Etablissement : N LEFEBVRE		X		
- Adjoint : Vincent. BLASCO		X		
- Gestionnaire : Véronique VERPLANCKEN		X		
- Directeur Adjoint SEGPA : Jean José MESTRES		X		
- Conseiller Principal d'Education : Pascal POULAIN		X		
PERSONNALITES				
- de la collectivité de rattachement : Mme M. Pierre SADOURNY : M. PULY-BELLI Richard			X	
- de la commune de siège et éventuellement	1 Mme BRUNET		X	
	2 Mme AMOUROUX		X	
- groupe de communes			X	
- qualifiées	1 – ROSTAND Jean-Marcel		X	
REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS				
<i>- au titre des personnels d'enseignement, d'éducation :</i>				
SAQUE Sébastien		X		
RAUZIER Marjorie		X		
DUTHIEUW Nathalie		X		
LEMONNIER Clémence		X		
AOUDIA Caroline – remplacée par Mme DELABRE		X		
LOPEZ CANO Claire		X		
NOUNI Sabrina		X		
<i>- au titre des personnels A.T.O.S.S. / A.T.E.E. :</i>				
REPRESENTANTS ELUS PARENTS ET ELEVES				
- Parents	1 – SEBAA Zahra Mme		X	
	2 – ZITOUNI Fatima – Remplacée par Mme BAUDOUX	X		
	3 – VERDON Alexandra		X	
	4 – MEBROUK Hmad	X		
	5 – LACOSTE Mélanie		X	
	6- BAKHTAOUI Letizia	X		
	7- SACI Dalila	X		
- Elèves	1- SEBAA Dounia		X	
	2 – EL HAJOUJI Ahmed	X		
	3 – SEBAA Rayan	X		
MEMBRE INVITE				
M. VIDAL Lionel			X	

ETABLISSEMENT :

COLLEGE J.S. PONS PERPIGNAN

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 15 novembre 2018
sous la présidence de : Nathalie LEFEBVRE, Principal

Madame le Principal ouvre la séance à 17h15 par la présentation des membres du Conseil d'Administration

Madame le principal énonce les points de l'ordre du jour

Désignation d'un secrétaire de séance : M.POULAIN

Ordre du jour

- Questions pédagogiques

- Projets pédagogiques 2019
- Présentation du bilan 2017-2018 (pédagogique)
- Composition des différentes instances

- Questions financières

- Tarifs 2019
- Barème Fonds social
- Convention de groupement de commandes alimentaires des EPLE
- DBM pour vote : prélèvement de sécurité sur le Fonds de Roulement pour le SRH
- Participation du FSE aux voyages scolaires et aux sorties 2019

- Questions diverses

L'ordre du jour est annoncé et adopté à l'unanimité

VOTE DE L'ORDRE DU JOUR DU CA : Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 18
Adopté

Adoption du Compte Rendu du dernier Conseil d'Administration.

Vote à l'unanimité : Contre : 0 Abstentions : 7 Pour : 11
Adopté

I	Questions pédagogiques
---	-------------------------------

Mme Lefebvre propose dans le cadre du fonctionnement du conseil d'Administration, que les séances n'excèdent pas une durée de deux heures.

Composition des différentes Instances

Mme Lefebvre décline la composition des différentes commissions (cf tableau récapitulatif).

Projets pédagogiques 2019

Mme Lefebvre présente différents projets encore à l'étude et précise que tous les projets ne seront pas forcément réalisés.

Mme Lefebvre présente quelques indicateurs pédagogiques encourageants et invite les membres du C.A à prendre connaissance du bilan pédagogique 2017-2018 (envoyé avec les convocations)

Elle remercie les nombreux co-rédacteurs de ce document qui permet de mesurer le travail réalisé au collège.

Ce bilan servira également de base pour le projet établissement 2019-2022.

II

Questions financières

Mme Morinière soumet aux votes différentes opérations détaillées dans le document de présentation :

1) Fonds sociaux et restauration

- Tarifs des tickets de cantine :

- **Vote:** Contre : 0 Abstentions : 4 Pour : 14
- Adoptée

- Fonds sociaux :

- **Vote à l'unanimité :** Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 18
- Adoptée

- Convention de groupement local de commandes alimentaires :

- **Vote à l'unanimité :** Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 18
- Adoptée

- DBM prise sur le fond de roulement pour le SRH (5000.00€)

- **Vote à l'unanimité :** Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 18
- Adoptée

2) Voyages et sorties pédagogiques

- Sortie de Empories (Mme Rauzier)

Vote à l'unanimité : Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 18
Adoptée

- Sortie de Gerone (M. Coulet)

Vote à l'unanimité : Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 18
Adoptée

- Sortie de Cadaquès (Mme Lopez Cano)

Vote à l'unanimité : Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 18
Adoptée

- Voyage à Barcelone (Mme Coma-Salgas) : **Vote différé au prochain CA**

- Sortie collège au cinéma (Mme Vidal)

Vote : Contre : 3 Abstentions : 8 Pour : 7
Adoptée

- Institut Jean Vigo (Mme Perez)
Vote différé au prochain CA
- Festival Cinéma (Mme Ferrandiz)
Vote différé au prochain CA
- Séance de médiation avec des ânes (Mme Collela)

Vote : Contre : 1 Abstentions : 0 Pour : 17
Adoptée

Concernant la participation du FSE aux sorties et voyages scolaires, le C.A autorise les dons du FSE pour le co-financement des opérations présentées, selon le principe suivant : le FSE reste décisionnaire des versements.

Vote à l'unanimité : Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 18
Adoptée

III

Questions diverses

Question n 1

« Suite à la nouvelle loi concernant les téléphones portables, les enseignants peuvent-ils autoriser les élèves à utiliser leurs téléphones, dans le cadre d'activités pédagogiques ? »

Conformément à notre règlement intérieur, L'utilisation du téléphone portable est autorisée dans le cadre d'activités pédagogiques strictement encadrées par les enseignants.

Question n ° 2

« Peut-on avoir du cidre doux aux repas ? »

L'alcool est interdit dans les EPLE.

Question n° 3

« Horaires des réunions »

- Mme Lefebvre précise que les réunions sont fixées à des horaires qui favorisent le plus grand présentéisme.
- Mme Nouni précise qu'à sa connaissance, les personnels concernés ont toujours honoré les convocations même à des horaires plus tardifs.

- Question n°4

« Formation des Services Civiques » :

-
- Mme Lefebvre précise que la formation est assurée au niveau départemental. En revanche, les fiches de poste ont été définies par le chef d'établissement qui reste responsable administratif des personnels. Des tuteurs ont été nommés en fonction de leurs attributions. Ils ne sont jamais en autonomie.
-
- Mme Lefebvre précise qu'il appartient à tous les professionnels de l'établissement d'apporter aide et conseil auprès de ces jeunes, en processus d'insertion, afin de leur permettre d'adopter les bonnes postures professionnelles.

Madame la Principale termine la séance à 18h45 et invite les membres à la collation habituelle.